



FS 5 Action sociale de l'État du 2 juin 2026

Compte-rendu

Action sociale de l'État : une volonté qui doit être réaffirmée !

La troisième formation spécialisée de l'action sociale de la fonction publique d'État a eu lieu le 2 juin 2026. Dans un contexte de plus en plus difficile pour les agents, la CFDT a réaffirmé sa volonté de faire de cette formation spécialisée un levier pour une action sociale juste et de qualité. Si la DGAFP a affirmé une intention inchangée, les échanges ont été peu constructifs et les documents de travail fournis la veille. Une quatrième plénière devrait être proposée pour l'automne.

La réunion est présidée par : Mr Charpentier, avec Mmes Jeanin, Doucelin et Daunis.

Employeurs : ministère des armées, ministère de l'agriculture, ministère de l'éducation nationale, ministère de la culture, ministère de l'intérieur, ministères des finances, ministères sociaux, direction générale de l'aviation civile.

Déclaration liminaire de la CFDT

Madame, Monsieur,

L'installation de cette Formation spécialisée action sociale de l'État, il y a maintenant 6 mois, portait une ambition claire : instaurer une instance capable de donner une vision stratégique et politique à l'action sociale de l'État.

La **CFDT** porte un scénario qui renforce et pérennise l'action sociale interministérielle sur la base d'un socle commun à l'ensemble des agents. Un scénario que nous pensions aussi partagé par la DGAFP.

Pour autant, alors même que le règlement intérieur n'est pas encore validé en CSFPE, cette ambition semble déjà s'essouffler. Nous avons besoin aujourd'hui d'un signal clair : cette volonté doit être réaffirmée et, surtout, traduite concrètement.

Nous le disons sans ambiguïté :

La **CFDT** refuse que cette formation spécialisée ait un impact nul, voire négatif, sur le quotidien des agents, et qu'elle se limite à formuler de simples recommandations à destination des ministères.

Nous déplorons que les documents de travail nous soient parvenus si tard et comportent si peu de données exploitables. Nous ne devons pas terminer l'année sans cap ni stratégie définie.

C'est pourquoi la **CFDT** demande :

- la tenue d'une nouvelle réunion plénière ;
- ainsi que l'organisation d'un groupe de travail préparatoire,

Afin de poser les bases d'une feuille de route claire, structurée et opérationnelle.

La **CFDT** ne lâche rien et continue de travailler à des revendications visant à promouvoir l'action sociale qu'elle défend. Si cette formation spécialisée ne tient pas ses promesses, nous continuerons à porter ces revendications ailleurs. Nous regretterions d'en arriver là : cela prendra du temps, et les agents ne peuvent plus se permettre d'attendre.

Je vous remercie.

Propos de la DGAFP : Nous vous présentons nos excuses pour la transmission tardive des documents. Nous souhaitons aujourd'hui nous mettre d'accord sur la méthode proposée. Nos attentions restent celles affichées lors de la création de cette formation spécialisée.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion pépinière du 2 avril.

Le procès-verbal a été approuvé.

2. Partage de l'état des lieux des actions sociales ministérielles et interministérielle

Propos de la DGAFP : L'objectif d'un état des lieux partager est de nous assurer, dans une temporalité difficile, de consolider la base dans nous disposons pour partager les thématiques prioritaires de cette formation spécialisée. Nous souhaitons vous entendre sur la pertinence de ce document et ce qu'il manque sur le compléter (montant, bénéficiaires, couverture géographique). Le recueil des indicateurs de la base de données sociale sera certainement insuffisant et tardif.

3. Proposition d'une feuille de route pour la formation spécialisée « Commission Action sociale » : la politique de restauration et autres priorités à définir

Propos de la DGAFP : Le choix de la restauration comme premier axe de travail s'explique par la volonté d'avancer concrètement sans retarder davantage le traitement des sujets de fond, d'autant plus que les échanges avec les ministères ont fait émerger de nombreux points et interrogations confirmant la nécessité d'y consacrer une réflexion dédiée ; ce sujet présente par ailleurs un enjeu financier significatif et se distingue par son caractère universel. Un prochain GT pourrait commencer par un focus du ministère de l'intérieur qui a été pionnier dans le questionnement du choix de la restauration comme premier axe de travail.

Propos de la DGAFP : Nous vous demandons :

- de quoi avez-vous besoin comme données pour le bilan ?
- quels sont les éléments pour construire une feuille de route ?
- êtes-vous d'accord pour travailler sur le sujet de la restauration dès la prochaine réunion ?
- êtes-vous d'accord pour une plénière à l'automne précédé d'un groupe de travail « restauration » sur les résultats de ce GT et l'élaboration d'une feuille de route ?

Propos de la CFDT : Nous sommes d'accord avec les propositions d'agenda : une formation spécialisée et un GT préparatoires ont été demandés dans notre déclaration liminaire. Pour ce qui est du choix du sujet, nous devons en faire la demande auprès de nos fédérations : beaucoup de sujets sont importants. S'agissant des critères pour l'état des lieux, nous tenons à signaler qu'il est important de construire quelque chose qui soit suffisant pour nous mais qui soit aussi faisable au moins annuellement pas les ministères.

Propos de la DGAFP : Nous allons travailler à :

- une formalisation et une suite au document de cartographie ;
- le recueil des besoins (en complément de ce qui est travaillé en CIAS) ;
- un calendrier pour la prochaine formation spécialisée et le groupe de travail.

Paris, le 8 juin 2026